

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Modification aux services éducatifs des écoles primaires Chanoine-Ferland et de Saint-Just

Prenez avis que, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une assemblée de consultation publique et d'information concernant le projet de modification des services éducatifs des écoles primaires Chanoine-Ferland et de Saint-Just. (Changement de cycle d'enseignement dans les deux écoles ou cessation des services d'éducation préscolaire et primaire à l'école primaire de Saint-Just.)

Cette assemblée publique se tiendra le mercredi 2 avril 2025 à 19 h à l'école primaire Chanoine-Ferland au 185, rue Bilodeau à Saint-Fabien-de-Panet.

Pour toute information relative au projet de modification des services éducatifs, contactez le Secrétariat général au 418 248-1001 poste 8493.

Donné à Montmagny ce 14^e jour de mars 2025

Anne Guichard, secrétaire générale

Québec 